

Le 27 mars 2007

Par courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, p. 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2007-2008
Dossier Régie : R-3610-2006
Notre dossier : R000206 FE

Chère consoeur,

Hydro-Québec Distribution a pris connaissance de la demande de remboursement de frais de la Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG) et n'a aucun commentaire à formuler.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

/mb

c.c.: M. Denis Tanguay – CCÉG